



Canadian Pork Council
Conseil canadien du porc

L'industrie canadienne du porc appuie la demande gouvernementale d'autorisation auprès de l'OMC de prendre des mesures de rétorsion de trois milliards de dollars

4 juin 2015 (Ottawa) - Le Conseil canadien du porc (CCP) appuie entièrement l'annonce du ministre du Commerce international, Ed Fast, et du ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, Gerry Ritz, selon laquelle le Canada demandera à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) l'autorisation de prendre des mesures de rétorsion se chiffrant à plus de trois milliards de dollars contre les exportations des États-Unis au Canada.

« Je me réjouis énormément que les ministres aient décidé de demander l'autorisation à l'OMC de prendre des mesures de rétorsion contre les exportations américaines au Canada », signale le président du CCP, Rick Bergmann. « L'industrie porcine s'est impliquée activement dans le différend concernant l'étiquetage du pays d'origine (EPO) depuis plus de cinq ans, au cours desquels il y a eu quatre décisions de l'OMC confirmant que l'EPO était une source de discrimination contre les exportations de bétail en provenance du Canada et du Mexique, ce qui a causé des pertes de près de trois milliards de dollars en coûts et dommages accumulés attribuables aux chutes de prix et aux pertes de ventes ».

Le 18 mai, l'OMC s'est prononcée en confirmant les conclusions du groupe spécial sur la conformité qui estimait que les règles sur l'EPO modifiées par les États-Unis n'étaient pas conformes aux décisions antérieures de l'OMC rendues en 2011, 2012, et de nouveau en 2014. Le 18 mai, après audiences et appels, l'OMC s'est donc prononcée pour la quatrième fois contre les exigences américaines, reconfirmant que l'EPO était discriminatoire à l'endroit des exportations de bétail en provenance du Canada et du Mexique.

« L'OMC a affirmé à plusieurs reprises le droit des industries canadiennes du bœuf et du porc d'avoir un accès équitable au marché et nous demandons aux États-Unis de respecter leurs obligations commerciales et d'abroger les mesures en matière d'EPO sur le bœuf et le porc pour éviter des mesures de rétorsion », a ajouté M. Bergmann.

Le directeur général du CCP, Martin Rice, et le directeur général du Manitoba Pork, Andrew Dickson, ont participé récemment avec des délégués du gouvernement canadien et des partenaires du secteur de l'élevage à des réunions en compagnie de représentants de l'industrie américaine dans le but de mettre un terme au différend sur l'étiquetage du pays d'origine (EPO) et ont conclu aussi que l'abrogation de la règle de l'EPO constituait la seule solution.

La participation du gouvernement du Canada a été très utile au cours des cinq années et plus durant lesquelles le CCP a collaboré avec lui sur ce différend commercial majeur. Les ministres Ritz et Fast avaient averti les États-Unis que faute de modifier la législation relative à l'ÉPO et d'en modifier le volet discriminatoire et d'éliminer la nécessité de séparer les animaux d'origine canadienne, les États-Unis s'exposaient à des mesures de rétorsion contre les exportations américaines au Canada. La présente demande d'autorisation du gouvernement canadien auprès de l'OMC pourrait permettre au Canada et au Mexique de mettre en place des mesures autorisées de représailles commerciales plus tard cette année. Certaines importations en provenance des États-Unis pourraient ainsi être bloquées, dont les bovins et les porcs vivants, le bœuf et le porc frais, réfrigérés ou congelés, le bacon, certains fromages, des fruits frais et des viandes transformées, le riz, le sirop d'érable, les pâtes alimentaires, le ketchup aux tomates, certains sucres et d'autres produits non alimentaires.

Le CCP et la Canadian Cattlemen's Association ont travaillé de concert avec le gouvernement canadien dans le but d'éliminer les iniquités du système américain d'étiquetage du pays devenu obligatoire en 2008.

Le CCP représente l'ensemble des producteurs de porcs du Canada. Le Conseil est une fédération qui regroupe neuf associations provinciales du secteur porcin. Ses activités visent à assurer le dynamisme et la prospérité de l'industrie du porc au Canada.

Personne-ressource pour les médias :

Gary Stordy
Directeur des relations publiques
Conseil canadien du porc
Tél. : 613 236-9239, poste 277
stordy@cpc-ccp.com